

Copie de la lettre adressée au Président de la République

Le 22 avril 2008

Monsieur le Président de la République,

Par la présente nous vous adressons un texte cosigné par différentes fédérations et associations oeuvrant en faveur des langues régionales de France. C'est à notre connaissance la première fois que ces acteurs se réunissent au sein d'une plate-forme autour de revendications communes. À vrai dire, un tel regroupement est tout à fait naturel si l'on considère que nous avons tous la même préoccupation : la survie et le développement de la pratique de nos langues.

Comme nous le précisons dans le texte, cette survie des langues régionales de France passe nécessairement par la mise en place de politiques linguistiques volontaristes et l'adoption d'un dispositif législatif spécifique.

Le débat annoncé par le premier ministre à l'Assemblée Nationale le 7 mai prochain sur la question des langues de France, doit être selon nous la première étape d'un processus qui mènera à l'adoption de mesures législatives en faveur de nos langues.

Nous expliquons dans notre texte commun ce que sont nos demandes. Elles sont celles d'associations qui travaillent depuis des années dans ce domaine. Nous n'avons pas peur de dire que nous sommes des experts en ce domaine.

Dans une lettre adressée au Bureau Européen des Langues les Moins Répandues, en avril 2007, vous aviez souligné Monsieur le Président la nécessité de « *sécuriser une fois pour toutes la situation des langues régionales de France* » et proposiez de réfléchir à l'adoption « *d'un texte de loi posant la reconnaissance juridique des langues régionales de France* » qui selon vous est « *beaucoup plus raisonnable et surtout plus efficace* » que la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Enfin, toujours dans cette lettre, vous précisiez que vous n'étiez pas de ceux (des candidats) qui en période électorale « *promettent tout et n'importe quoi aux locuteurs des langues régionales* », que vous ne faisiez pas de « *promesses qui sont sans lendemain* ».

Après le débat du 7 mai à l'Assemblée Nationale, il faudra en tirer des conclusions afin qu'il ne soit pas sans lendemain. Le dispositif législatif que nous souhaitons est tout à fait réalisable. Il permettrait à la France d'être ainsi en accord total avec ses engagements internationaux.

L'UNESCO a déclaré l'année 2008 « Année Internationale des Langues » et la France prendra la présidence de l'Union Européenne au mois de juin prochain. Il nous semble plus que jamais opportun de prendre des mesures en faveur des langues régionales présentes sur le territoire français, à l'instar de ce qu'ont déjà fait la quasi totalité des autres états membres de l'Union Européenne vis-à-vis des langues minoritaires présentes sur leurs territoires respectifs.

Espérant recevoir rapidement des réponses concrètes à nos questions nous vous prions, Monsieur le président, de bien vouloir recevoir l'expression de notre considération.

Anem Oc ! (occitan) Collectif regroupant Institut d'Estudis Occitans, Felibrige, Confédération des écoles Calandreta, Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc, Oc-bi, Conselh de la Joventut d'Oc.

Contact presse : David Grosclaude (IEO) - 06 83 01 19 37.

Conseil Culturel de Bretagne (breton et gallo) Coordination des fédérations et associations culturelles bretonnes.

Contact presse : Patrick Malrieu (Président) - 06 31 80 67 84.

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle (alsacien)

Euskal Konfederazioa (basque) Confédération de 50 associations et fédérations oeuvrant pour la langue basque dans tous les domaines : enseignement, médias, culture.

Contacts presse : Paxkal Indo (Président de Seaska) - 06 72 95 99 62, Sébastien Castet (porte parole d'Euskal Konfederazioa) - 06 85 40 57 13.

La Federacio PAN (catalan) Fédération des associations de promotion de la langue et de la culture catalane

Lofis Tikouti, Association des Enseignants certifiés de Créole (AECCR) (créole de la Réunion)

Parlemu Corsu (corse) Collectif de personnes de la société civile corse oeuvrant pour la promotion de la langue corse.

Contact presse : Micheli Leccia - 06 78 65 20 72.

EBLUL-France, Bureau européen des langues moins répandues.

Contact presse Tangi Louarn (Président) - 06 60 88 97 78.